

Modification n° 07.62 : Commune de NAMUR - Extension de la ZAE de Bouge

PROPRIETES

Date de réception SPGE : 04/11/2020

Sous-bassin hydrographique - N° de feuille : MEUSE AMONT – 2/58 – 3/58 – 06/52

Commune : NAMUR

OAA : INASEP

Numéro de modification (Code SPGE) : 07.62

Intitulé : Modification n° 07.62 : Commune de NAMUR - Création de la ZAE de Bouge

DESCRIPTION

Explications	<p>La demande de modification porte sur la définition d'un régime d'assainissement pour l'extension de la zone d'activités économiques du plateau de Bouge (suite à la modification du plan de secteur), sur le territoire communal de Namur.</p> <p>Il est proposé son assignation en régime d'assainissement collectif pour partie. En effet, dès son activation, cette nouvelle zone d'activités sera entièrement équipée en termes d'égouttage et de gestion des eaux pluviales. Le schéma de collecte des eaux usées consistera en une extension gravitaire du réseau existant. Ces travaux seront pris en charge par le promoteur économique. Les eaux usées seront reprises sur le réseau d'égouttage communal du Chemin de Boninne et de la Chaussée de Louvain pour être traitées par la station d'épuration de Namur-Brumagne.</p> <p>Deux zones d'activités déjà existantes sont proposées en assainissement autonome vu notamment l'impossibilité de les reprendre gravitairement sur le réseau d'égouttage communal.</p> <p>De plus, suite à cette modification de plan de secteur, certaines anciennes zones d'activités économiques sont transférées en zone agricole impliquant un retrait de leur régime d'assainissement au PASH.</p>		
Superficie concernée	+/- 30 ha		
	Avant	Après	
Assainissement collectif	0 EH	n.d. EH	
Assainissement autonome	0 EH	n.d. EH	
Assainissement transitoire	0 EH	0 EH	
	Charge totale à terme		n.d. EH

SCHEMA D'ASSAINISSEMENT – BASSIN TECHNIQUE

La mise en œuvre d'un schéma d'assainissement n'est d'application que dans le cas d'un passage vers l'assainissement collectif

Station d'épuration							
Code SPGE		Nom		Capacité		Statut	
92094/04		NAMUR-BRUMAGNE		93.100 EH		Existant	
Egouts		Collecteurs		Station(s) pompage		Conduite refoulement	
Existants	/	Existants	/	Existants	/	Existants	/
A réaliser	/	A réaliser	/	A réaliser	/	A réaliser	/

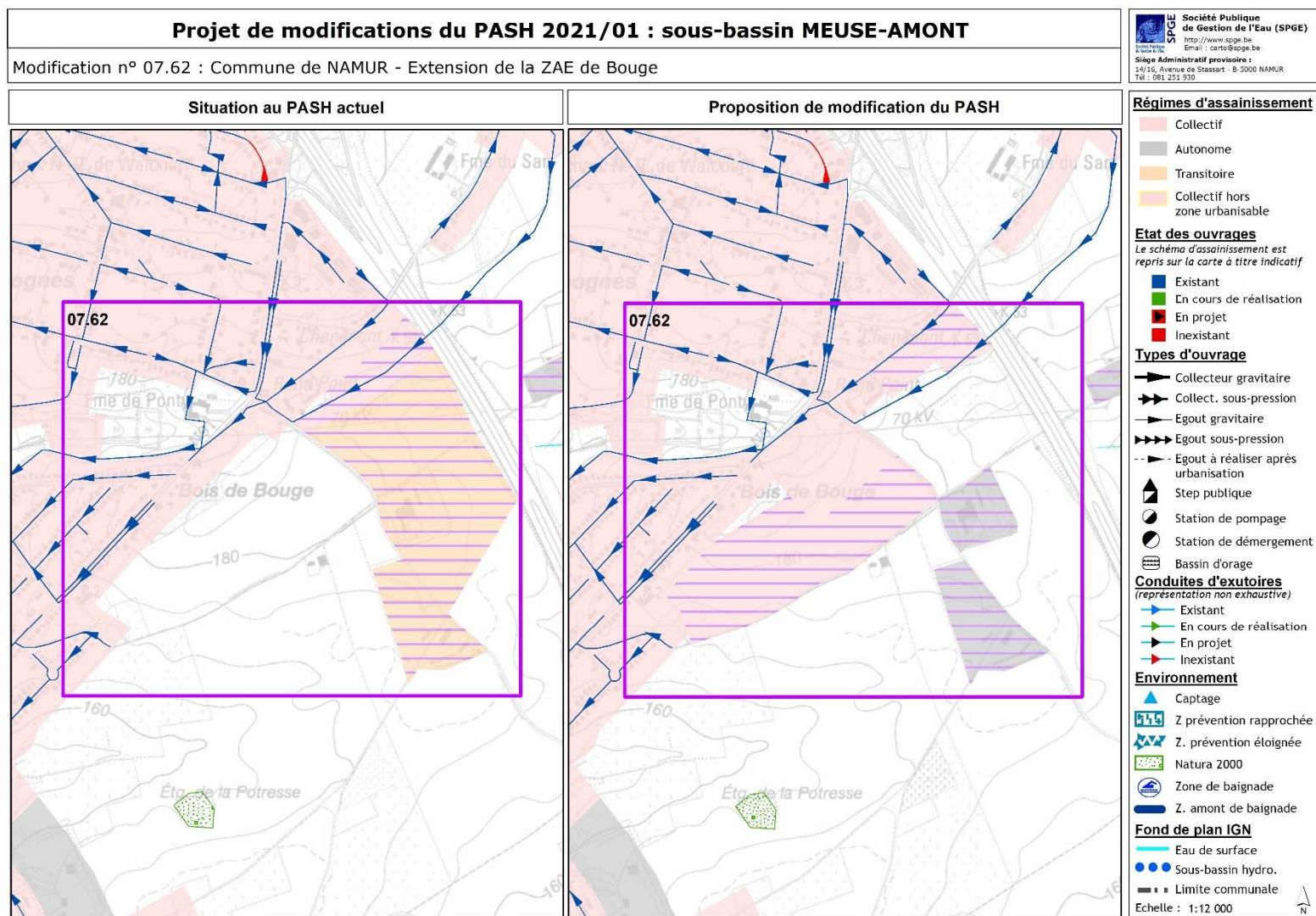
SPECIFICITES ENVIRONNEMENTALES

Masse d'eau de surface	MM34R – Etat physico-chimique 2019 : Médiocre MV35R-AM - Etat physico-chimique 2019 : Bon
Natura 2000 (rayon de 500 m)	BE35004 – Vallée de la Meuse de Dave à Marche-les-Dames
Zone de baignade (rayon de 500 m)	/
Zone de prévention de captage	/
Aléa d'inondation par débordement	/

ANNEXE

Etude de l'organisme d'assainissement agréé (OAA).

EXTRAIT CARTOGRAPHIQUE



Modification n° 07.62 : Commune de NAMUR - Extension de la ZAE de Bouge

